

**Pour une commune de Haute-Sorne labellisée « commune en santé »**

*Un environnement favorable à la santé est un environnement qui exerce une influence positive sur l'état de santé des individus, en facilitant les choix bénéfiques à celle-ci.*

En effet la santé est un concept beaucoup plus vaste que le rapport à la maladie ou le dysfonctionnement d'un organe ou autre. Une bonne hygiène de vie ne suffit pas pour garantir la santé d'un individu ou d'une collectivité. La santé entre dans un concept plus global que le rapport à des prestations sanitaires mais vise surtout la promotion et la prévention pour maintenir cette santé. Il faut créer des environnements favorables à celle-ci que se soit dans la politique publique, l'urbanisme, la formation ou l'aménagement du territoire. Ces points sont à même d'améliorer la prévention et la promotion de la santé de notre population de Haute-Sorne. Ce concept passe par divers domaines d'action, même les plus simples, à porter de main de la commune comme les espaces publiques, les fêtes et animations en tous genres, les prestations à divers groupe d'âges, les familles, les écoles, les commerces, etc. et ceci sans engager des fortunes.

Le label « Commune en santé » dont le Jura est partenaire permet d'inventorier toutes ces mesures qui existent de belle manière dans notre commune, d'en créer d'autres ou de renforcer celles déjà existantes. Simple et gratuit, ce label cherche à valoriser toutes ces mesures et, à l'instar de la commune de Courroux, Rossemaison et Cornol, des communes ajoulotes sont également en projet, d'offrir une visibilité positive de plus à notre commune et de permettre à sa population de s'épanouir dans notre bel écrin de nature régional. La santé en est un élément important et notre commune doit être partie prenante dans son maintien.

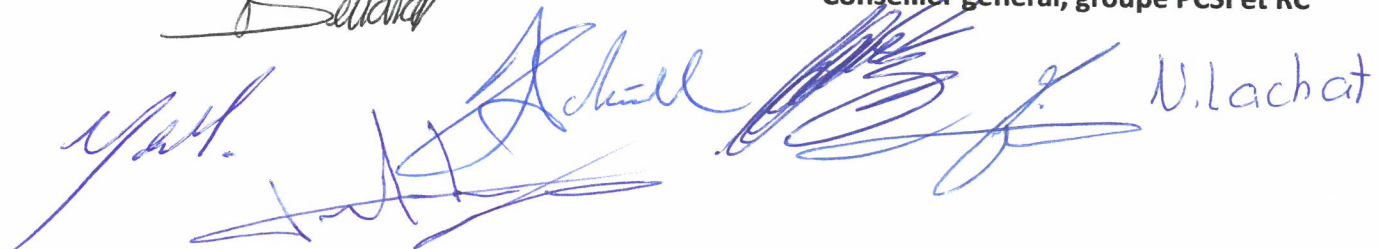
Le label « commune en santé » est soutenu par le canton et la Fondation O2 le gère. Une fois obtenu, il est validé pour trois ans renouvelables et la démarche est gratuite

**Afin que notre commune entre dans ce projet avec l'aide des commissions pouvant travailler sur le sujet et, aussi, par la participation des habitants nous demandons au Conseil communal d'entreprendre les démarches pour que la commune de Haute-Sorne obtienne le label « Commune en santé ».**

Laurent Beuchat



Conseiller général, groupe PCSI et RC



Y. Schill  
N. Lachat